



COMMUNIQUÉ
Paris, le 20/02/2017

LA PREMIERE MANIFESTATION NUMERIQUE LANCEE PAR « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » POUR DIRE « NON A LA PRIVATISATION DES RADARS EMBARQUES »

Le 02 octobre 2015, à l'issue de la réunion exceptionnelle du Comité interministériel de la Sécurité routière (CISR), Manuel VALLS – alors Premier ministre – annonçait la mise en œuvre de 22 nouvelles mesures, parmi lesquelles celle consistant à confier la gestion des radars embarqués à des entreprises privées.

Suite à cette annonce, et malgré près de 300 000 signatures recueillies par l'association « 40 millions d'automobilistes » contre ce projet, symbole de l'impopularité du dispositif, le Gouvernement s'entête et prévoit la mise en place imminente d'une expérimentation et une généralisation de la mesure à l'été prochain. Le 08 janvier dernier, le ministre de l'Intérieur Bruno LE ROUX annonçait ainsi qu'un appel d'offre avait d'ores et déjà été lancé pour recruter les entreprises privées qui auront à l'avenir la gestion des voitures-radars¹.

C'est pourquoi, aujourd'hui lundi 20 février 2017, « 40 millions d'automobilistes » renforce sa campagne de mobilisation et – forte du sondage HARRIS INTERACTIVE, révélé aujourd'hui dans les colonnes du Parisien / Aujourd'hui en France, qui indique que 78 % des automobilistes sont fermement opposés à cette mesure (étude consultable à [ce lien](#)) – appelle tous les usagers de la route défavorables à la privatisation des voitures-radars à participer à la première grande manifestation numérique de France, en envoyant une photo d'eux ou de leur voiture directement par MMS à Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association, au 07 89 99 63 63 ou via le site Internet www.nonalprivatisationdesradarsembarques.com. Les photographies des manifestants seront diffusées dans le cadre de cette manifestation inédite, visant à faire reculer le Gouvernement sur le nouveau projet d'intensification de la répression routière et à impliquer les candidats à la présidence de la République.

78% des Français opposés à la privatisation des radars embarqués

Le sondage réalisé du 10 au 12 janvier 2017 par HARRIS INTERACTIVE visait à définir comment les Français perçoivent le fait de confier à des sociétés privées la gestion des radars mobiles sur les routes françaises.

À cette question, les personnes interrogées ont répondu à 78% qu'elles étaient opposées au fait que l'utilisation des radars embarqués dans des voitures banalisées soit confiée à des entreprises privées – rémunérées par l'État pour cette mission – plutôt qu'à des gendarmes ou des policiers.

Parallèlement, 80% des participants à l'étude estiment que le contrôle de la vitesse sur les routes doit rester du domaine des représentants du service public et ne peut être assuré par des sociétés privées.

¹ Déclaration de Bruno LE ROUX dans l'émission *Le Grand Jury* sur LCI, le dimanche 08 janvier 2017.

Un dispositif qui permettra de faire entrer plus de 2 milliards d'euros dans les caisses de l'État

Pour Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes », la privatisation des radars embarqués n'a d'autre but que de générer – grâce aux amendes issues des contraventions – d'importantes sommes d'argent qui finiront dans les caisses de l'État :

« Partant du principe qu'une voiture-radar peut flasher – au bas mot – 30 automobilistes par heure, que le ministre de l'Intérieur souhaite que ces véhicules circulent au bout 8 heures par jour et que 440 voitures équipées parcourront nos routes dès l'an prochain, ce sont plus de 38,5 millions de procès-verbaux qui seront dressés à l'encontre d'usagers de la route. Avec un montant moyen de l'amende à 56,85 €, l'État engrangera près de 2,2 milliards d'euros. À coup sûr, une excellente opération financière... En revanche, il n'existe aucune preuve que cette mesure ait un quelconque effet positif sur la sécurité routière. »

La première manifestation numérique de France

Si cette mesure venait à être mise en œuvre, il est d'autant plus sûr que les objectifs fixés par le Gouvernement seraient vite atteints, le Gouvernement prévoyant de rémunérer les sociétés gestionnaires en fonction du temps que passeront les radars-mobiles en circulation. Autrement dit, plus ils rouleront et sanctionneront, et plus la rémunération due par l'État aux entreprises sera élevée.

« Il y a urgence à agir ; les appels d'offre ont déjà été lancés et ce n'est qu'une question de jours pour que le ministre de l'Intérieur mette en œuvre cette mesure scandaleuse. Nous devons donc montrer notre désapprobation de manière forte, par une mobilisation sans précédent, déclare Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association. Il faut faire savoir que les Français sont fermement opposés à ce projet et refusent cette politique de répression systématique qui n'a pour seul objectif que de frapper les citoyens au portefeuille. Cette traque est inacceptable et la participation à cette première manifestation numérique sera décisive. C'est pourquoi j'invite tous les usagers à m'envoyer une photo pour prendre part à cet événement : manifester, c'est simple comme un MMS ! » conclut Pierre CHASSERAY.

Les automobilistes – et l'ensemble des usagers de la route – qui souhaitent se mobiliser aux côtés de l'association ont un mois pour lui faire parvenir une photo d'eux ou de leur véhicule par MMS au :

07 89 99 63 63

ou via le site Internet dédié www.nonlaprivatisationdesradarsembarques.com. La date et le lieu de la manifestation numérique seront révélés dans les semaines à venir.



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com

LE JACKPOT DE LA PRIVATISATION DES RADARS EMBARQUÉS



440
véhicules
équipés



8
heures d'activité
par jour



30
automobilistes
flashés par heure



56,85
montant moyen
de l'amende



Source : « 40 millions d'automobilistes »
www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. www.40millionsdautomobilistes.com